



Problemes avec mon bailleur

Par **pouxvielh**, le **17/01/2008** à **15:22**

bonjour.Voila maintenant plus de huit mois qu'il y a eu un degat des eaux chez ma voisine du dessus ce qui a engendré des degats dans la chambre de ma fille et ma salle de douche.En effet les murs et plafonds sont moisissés.Après de multiples relances a mon bailleur les travaux a faire n'ont toujours pas eu lieu.Ma fille ne peu plus dormir dans sa chambre car c'est extremement malsain.J'ai toujours payé mon loyer en temps et en heure.Aujourd'hui je suis désespérée je ne sais plus a qui m'adresser.Pouvez vous m'aider s'il vous plait!!!Merci de l'attention que vous porterez a mon message.

Par **Mike46**, le **19/01/2008** à **12:04**

Bonjour,
Je vous conseil dans un premier temps de relancer votre propriétaire par le biais d'une mise en demeure (Lettre recommander avec AR) ou vous dites qu'à défaut de réponse de sa part vous seriez en mesure de saisir la juridiction compétente (dans votre cas soit Tribunal d'instance soit juge de proximité selon l'importance du montant du litige).
Une mise en demeure devrait le faire réagir.
Cordialement

Par **Erwan**, le **25/01/2008** à **23:38**

Bjr, il faut dans un premier temps faire une déclaration de sinistre auprès de votre assureur qui se mettra en contact avec celui de la voisine quand il sera connu. C'est à l'assureur de la voisine de payer.

Vous pouvez ensuite faire faire un constat d'huissier et le faire dénoncer à la voisine et au bailleur avec sommation de remédier au problème.

A défaut, saisissez la

juridiction compétente pour faire condamner sous astreinte à effectuer les réparations.rnrnVos indications sont trop sommaires pour qu'on vous réponde plus précisément.